

Convention sur les armes à sous-munitions

18 août 2014
Français
Original : anglais

Cinquième Assemblée des États parties

San José, 2-5 septembre 2014

Point 7 de l'ordre du jour provisoire*

Adoption de dispositions pour pourvoir aux coûts de l'Assemblée

Coût estimatif des réunions du Comité préparatoire de la première Conférence d'examen de la Convention sur les armes à sous-munitions

1. À la cinquième Assemblée des États parties à la Convention sur les armes à sous-munitions, réunie à San José du 2 au 5 septembre 2014, il a été décidé d'organiser deux réunions préparatoires d'une demi-journée chacune, à Genève en février et juin 2015, en vue de la Conférence d'examen des États parties qui se tiendra à Dubrovnik (Croatie) du 7 au 11 septembre 2015 (à confirmer).
2. Soumis en application de la décision susvisée de la cinquième Assemblée des États parties, le présent document contient les prévisions de dépenses afférentes à l'organisation de ces deux réunions, dont le montant estimatif s'élève à 303 000 dollars des États-Unis. Ces prévisions sont récapitulées dans les tableaux présentés à la fin du document.
3. Il est à noter que les coûts indiqués ont été calculés en fonction de ceux des précédentes assemblées et du volume de travail prévu. Leur montant effectif ne sera déterminé qu'après la clôture de la réunion et l'achèvement des travaux, une fois que toutes les dépenses correspondantes auront été comptabilisées. Le montant de la contribution des participants au partage des coûts sera alors ajusté en conséquence.
4. Au sujet des modalités de financement, il convient de rappeler que, conformément à la pratique suivie à l'occasion des conférences et réunions portant sur des instruments multilatéraux relatifs au désarmement, et comme le prévoit l'article 14 de la Convention, les coûts des conférences et réunions sont partagés entre les États parties et les États observateurs qui y participent, selon le barème des quotes-parts de l'ONU ajusté au prorata du nombre desdits États.
5. Des avis de mise en recouvrement seront établis sur la base du montant estimatif total des dépenses et de la formule de partage des coûts applicable, sous réserve que les États parties approuvent ces prévisions de dépenses et cette formule. Comme les activités mentionnées plus haut ne doivent pas avoir d'incidences financières sur le budget ordinaire de l'Organisation, il serait bon que les Hautes Parties contractantes versent leur part du montant estimatif des dépenses dès qu'elles recevront l'avis de mise en recouvrement les concernant.

* CCM/MSP/2014/1.



Tableau 1

Intitulé de la réunion : première réunion du Comité préparatoire de la Conférence d'examen de la Convention sur les armes à sous-munitions de 2015 : montant estimatif des dépenses (en dollars des États-Unis)

Date et lieu : Genève, ½ journée^a en février 2015 (à confirmer)

<i>Services de conférence</i>	<i>Service des séances*</i>	<i>Documentation d'avant session*</i>	<i>Documentation de séance*</i>	<i>Comptes rendus analytiques*</i>	<i>Documentation d'après session*</i>	<i>Services d'appui*</i>	<i>Services divers*</i>	<i>Total*</i>
Interprétation et service des séances	14 400							14 400
Traduction de la documentation		64 500	35 900		14 100			114 500
Services d'appui ^b						800		800
Services divers ^c							17 400	17 400
Total	14 400	64 500	35 900	–	14 100	800	17 400	147 100

* Au taux de 1 dollar des États-Unis = 0,910 franc suisse.

A. Coût total des services de conférence (dont 13 % de dépenses d'appui aux programmes)	147 100
B. Coût des services autres que les services de conférence	–
Total partiel	–
Dépenses d'appui au programme (13 % de B)	–
Total B	–
Total général (arrondi) A + B	147 100

^a Le coût des services de conférence a été établi sur la base d'une journée complète de réunion, même si les ressources correspondantes ne seront utilisées que pour une demi-journée car il ne sera normalement pas possible d'utiliser les services que doit assurer le personnel durant l'autre demi-journée. Si ces services devaient être utilisés à d'autres fins durant la deuxième demi-journée, il en serait tenu compte dans les modalités de remboursement des charges y afférentes.

^b Ingénieur du son/préposé à l'enregistrement (2 x 1 jour) : 800 dollars.

^c Fonctionnaire chargé du contrôle des documents (1 x 1 jour) : 450 dollars; fonctionnaire chargé de la distribution des documents (1 x 1 jour) : 450 dollars; personnel temporaire (autre que pour les réunions) [agent des services généraux (Autres classes)] (20 jours) : 8 800 dollars; assistance aux services de comptabilité et à l'administration des ressources financières : 7 700 dollars.

Tableau 2

Intitulé de la réunion : deuxième réunion du Comité préparatoire de la Conférence d'examen de la Convention sur les armes à sous-munitions de 2015 : montant estimatif des dépenses (en dollars des États-Unis)

Date et lieu : Genève, ½ journée^a en juin 2015 (à confirmer)

<i>Services de conférence</i>	<i>Service des séances*</i>	<i>Documentation d'avant session*</i>	<i>Documentation de séance*</i>	<i>Comptes rendus analytiques*</i>	<i>Documentation d'après session*</i>	<i>Services d'appui*</i>	<i>Services divers*</i>	<i>Total*</i>
Interprétation et service des séances	14 400							14 400
Traduction de la documentation		64 500	35 900		14 100			114 500
Services d'appui ^b						800		800
Services divers ^c							17 800	17 800
Total	14 400	64 500	35 900	–	14 100	800	17 800	147 500

* Au taux de 1 dollar des États-Unis = 0,910 franc suisse.

A. Coût total des services de conférence (dont 13 % de dépenses d'appui aux programmes)	147 500
B. Coût des services autres que les services de conférence	
Location de salles de conférence à l'Organisation météorologique mondiale	7 400
Total partiel	7 400
Dépenses d'appui au programme (13 % de B)	1 000
Total B	8 400
Total général (arrondi) A + B	155 900

^a Le coût des services de conférence a été établi sur la base d'une journée complète de réunion même si les ressources correspondantes ne seront utilisées que pour une demi-journée, car il ne sera pas normalement possible d'utiliser les services que doit assurer le personnel durant l'autre demi-journée. Si ces services devaient être utilisés à d'autres fins durant la deuxième demi-journée, il en serait tenu compte dans les modalités de remboursement des charges y afférentes.

^b Ingénieur du son/préposé à l'enregistrement (2 x 1 jour) : 800 dollars.

^c Fonctionnaire chargé du contrôle des documents (1 x 1 jour) : 450 dollars; fonctionnaire chargé de la distribution des documents (1 x 1 jour) : 450 dollars; personnel temporaire (autre que pour les réunions) [agent des services généraux (Autres classes)] (20 jours) : 8 800 dollars; assistance aux services de comptabilité et à l'administration des ressources financières : 7 700 dollars.